

Décompte de l'impôt à la source pour les artistes, sportif·ve·s et conférencier·ère·s

Organisateur

Nom de l'événement

Lieu / salle

Commune

Du au

N° DPI

Contact

Téléphone

Courriel

Raison sociale

/ nom

Rue et n°

NPA Localité

Nom et prénom de l'intervenant·e, nom d'artiste ou du groupe	Genre d'intervenant·e	Date de naissance	Pays de résidence (code ISO du pays)	Nombre de personnes	Nombre de jours (a)	Revenu brut y compris toutes les indemnités (b) en CHF	Déduction frais forfaitaire (c) en CHF	Prestation imposable nette en CHF	Revenu journalier moyen (d) en CHF	Taux d'impôt (e) en %	Impôt à la source en CHF

(a) Nombre de jours de représentations et de répétitions

(b) Le revenu brut comprend :

- les salaires, indemnités, honoraires, gages, pourboires (avant déduction d'éventuelles commissions d'intermédiaires)
- toutes les indemnités supplémentaires
- les prestations en nature (logement, repas, etc.)
- les bonifications de frais (frais de déplacement, débours)

(c) Forfait en fonction du type de prestation (50% des revenus bruts pour les artistes 20% des revenus bruts pour sportif·ve·s et conférencier·ère·s)

(d) Revenu journalier moyen = prestation nette imposable divisée par le nombre de jours et par le nombre de personnes

(e) Pour les revenus journaliers nets jusqu'à CHF 200.- 10% de 201.- à 1'000.- 15% de 1'001.- à 3'000.- 20% et dès 3'001.- 25%

Total ou report

Commission de perception - 1.5 %

Montant à verser

La personne soussignée certifie l'exactitude et la conformité du présent décompte :

Lieu et date

Signature

Retournez le formulaire à :

Service des contributions

Impôts à la source

Case postale 69

2301 La Chaux-de-Fonds